

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT FISCAL	
PARCOURS TYPE	Droit fiscal de l'entreprise	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT FISCAL										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit fiscal de l'entreprise										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.													
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert de connaissances 1		13,5		2	2	Oui	Oui						
		Langue vivante : 1 choix valable pour les 2 semestres													
Matière	S1	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE Environnement comptable et fiscal des entreprises 1	63	13,5		10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaire et des bénéfices	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Comptabilité financière	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Environnement juridique et économique de l'entreprise 1	63			8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de financement des entreprises	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Principe de gouvernance	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 2h max	
UE	S1	UE Environnement administratif et fiscal des particuliers 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Fiscalité des particuliers 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE Optimisation de la fiscalité des structures d'entreprise	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	

MASTER 1		DROIT FISCAL										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit fiscal de l'entreprise										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	192	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE Communication spécialisée pour le transfert de connaissances 2		13,5		2	2	Oui	Oui						
		Langue vivante : même langue que celle choisie au S1													
Matière	S2	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S2	UE Environnement comptable et fiscal des entreprises 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
UE	S2	UE Environnement juridique et économique de l'entreprise 2	33			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficulté	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Environnement administratif et fiscal des particuliers 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Fiscalité des particuliers 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S2	UE Conseil au contribuable dans un contexte international	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit fiscal international et européen	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Optimisation de la situation fiscale des particuliers	33			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Introduction à la gestion du patrimoine	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Suivi des procédures fiscales	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Procédures fiscales	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
		TOTAL ANNUEL	381	81		60	60								

MASTER 2		DROIT FISCAL									Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit fiscal de l'entreprise									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	234			43	43	Oui	Oui					
Bloc	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des												
UE	S1	UE Optimisation de la fiscalité de l'activité courante des entreprises	72			12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Fiscalité des bénéfices approfondie	39				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires	18											
Matière	S1	Comptabilité et fiscalité	15				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
UE	S1	UE Optimisation de la fiscalité des structures d'entreprise	69			10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Fiscalité de la création, transformation, transmission et liquidation des entreprises	36				5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Matière	S1	Comptabilité des sociétés	15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	S1	Contribution économique territoriale (CET)	9				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Fiscalité des personnes publiques	9											
UE	S1	UE Conseil au contribuable dans un contexte international	45			8	8	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit fiscal international - DFI	27											
Matière	S1	Droit fiscal anglo-saxon (en anglais)	9					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Territorialité de la TVA	9											
UE	S1	UE Optimisation de la situation fiscale des particuliers	15			4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Fiscalité du patrimoine approfondie	15					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Suivi des procédures fiscales	24			6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Procédures fiscales approfondies	24					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S1	UE Acquérir une culture juridique, théorique et fondamentale des mécanismes fiscaux	9			3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Théorie générale & philosophie de l'impôt	9					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		DROIT FISCAL									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit fiscal de l'entreprise									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4				17	17	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S2	UE Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés				17	17	Oui	Oui					
Matière	S2	Participation à des séminaires professionnels											Participation prise en compte sous forme de bonification	
		1 voie au choix :												
Matière	S2	Voie recherche : mémoire				17		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Voie professionnelle : stage 2 mois minimum				17		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
		TOTAL ANNUEL	234			60	60							